



INVESTISSEMENT DANS LA SANTÉ CARDIOVASCULAIRE ET CÉRÉBRALE DES CANADIENS

Proposition de Cœur + AVC de soutenir une productivité à long terme en protégeant la santé de nos enfants, en favorisant les capacités de santé des Autochtones et en investissant dans la science

Mémoire présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations prébudgétaires

30 juillet 2017

À propos de nous

Cœur + AVC se consacre à la lutte contre les maladies du cœur et les AVC depuis plus de 60 ans et est devenu l'un des organismes de bienfaisance dans le domaine de la santé le plus important et le plus efficace du pays. Nos efforts en matière d'éducation, de promotion et de recherche ont sauvé d'innombrables vies et amélioré le bien-être de millions de Canadiens.

Les fonds que nous récoltons, principalement grâce à des dons privés, sont investis dans la recherche médicale révolutionnaire ainsi que dans des initiatives axées sur l'amélioration de la nutrition, la lutte contre le tabagisme, les modes de vie active, la formation en réanimation cardiopulmonaire (RCP) et l'utilisation du défibrillateur externe automatisé (DEA), et le renforcement de la sensibilisation aux signes d'AVC.

Au cours de nos 6 décennies d'activités, le taux des décès attribuables aux maladies cardiovasculaires et aux AVC a chuté de 75 % au Canada. Malheureusement, une population vieillissante et de mauvaises habitudes alimentaires, notamment une forte hausse de la consommation d'aliments fortement transformés, menacent de remettre en cause ces progrès.

Aperçu

La proposition de présentation prébudgétaire de Cœur + AVC est fondée sur notre héritage de promotion de la santé, de soutien de la recherche qui sauve des vies et d'ajout d'années de vie plus productive et de meilleure qualité pour les Canadiens.

Nos propositions soutiennent également les mandats du ministre de la Santé, du ministre d'Affaires autochtones et du Nord Canada et du ministre des Sciences. Nous demandons au gouvernement fédéral :

- *D'adopter une redevance imposée aux fabricants de boissons sucrées afin d'augmenter les revenus à l'appui d'initiatives en matière de modes de vie sains.*
- *De soutenir les programmes de soins à domicile dans les communautés autochtones.*
- *D'augmenter le financement de la recherche sur la santé, notamment la recherche en santé autochtone.*

Propositions prébudgétaires de Cœur + AVC

1. Augmenter les fonds pour les initiatives en matière de modes de vie sains – une redevance imposée aux fabricants de boissons sucrées

La consommation excessive de sucre entraîne des maladies chroniques

L'épidémie de maladies chroniques, notamment les maladies cardiovasculaires et les AVC, ne montre aucun signe de fléchissement, avec des taux augmentant d'environ 14 % chaque année. Si les causes de cette augmentation sont multiples, une mauvaise alimentation et un apport calorique excessif sont les principaux facteurs favorisant les maladies chroniques et l'obésité. De même, l'inégalité est un facteur important qui limite l'accès à une alimentation saine.

Les taux de maladies chroniques au Canada atteignent des proportions épidémiques. Les maladies chroniques et d'autres maladies réduisent la qualité de la vie, la capacité à travailler et la durée de vie, et coûtent chaque année 190 milliards de dollars en coûts directs et indirects.

Les experts en santé publique affirment que les boissons sucrées (notamment le soda, le jus, les boissons énergétiques, les cafés/thés sucrés, les boissons énergisantes et les eaux/laits sucrés) sont des facteurs majeurs menant à l'obésité. Ces boissons représentent la plus importante source de sucre dans l'alimentation des Canadiens, qui contient déjà plus de sucre que les niveaux sécuritaires recommandés.

De 2004 à 2015, les ventes de ces boissons ont monté en flèche. Les volumes de vente par habitant de ces boissons ont en effet augmenté : +638 % pour les boissons énergisantes, +527 % pour les eaux sucrées et +579 % pour les cafés sucrés. Les jeunes Canadiens sont particulièrement vulnérables à l'impact des boissons sucrées; ils sont parmi les plus grands consommateurs de ces produits néfastes. Boire une cannette de boisson gazeuse par jour augmente de 22 % le risque de développer le diabète. Chaque portion supplémentaire quotidienne de boisson sucrée augmente le risque d'obésité infantile de 60 %.

Des approches stratégiques réussies

De nombreuses juridictions ont introduit une redevance sur les boissons sucrées afin de faire face aux coûts de leur consommation pour la société et pour financer des initiatives en matière de modes de vie sains. Ces juridictions constatent des résultats positifs dans la réduction de la consommation sans que la viabilité économique de l'industrie ou l'emploi dans ce secteur soient affectés de manière importante.

Deux ans après l'entrée en vigueur d'une taxe de un peso par once (environ 10 %) par le Mexique sur les boissons sucrées, les experts signalent une diminution de 10 % des achats de boissons sucrées.

Au Canada, la recherche montre que l'avantage potentiel d'une redevance générerait des économies en matière de soins de santé et une augmentation des revenus pour le gouvernement.

Si les tendances actuelles de consommation se maintiennent au cours des 25 prochaines années, on estime à 50 milliards de dollars le montant du fardeau économique relié à la consommation de boissons sucrées au Canada en coûts de soins de santé directs. Cependant, une redevance de 20 % sur les boissons sucrées pourrait prévenir, selon les estimations, 700 000 cas de situation de surpoids et d'obésité, 200 000 cas de diabète de type 2, 60 000 cas de cardiopathie ischémique, 20 000 cas de cancer, et 8 000 AVC. Cette redevance retarderait 13 000 décès et éviterait près de 500 000 années de vie corrigée sur l'incapacité (AVAI). De manière globale, cette mesure permettrait de réaliser près de 7,3 milliards d'économies en soins de santé sur cette période de 25 ans.

Une redevance sur les boissons sucrées permet aux personnes de vivre des années plus productives et de meilleure qualité au sein de la main-d'œuvre et de leur communauté. Qui plus est, les modèles de projection pour le produit de la redevance au Canada sur cette période démontrent une occasion en or pour le gouvernement fédéral d'augmenter son revenu. Une redevance de 20 % pourrait générer plus de 43,6 milliards de dollars sur une période de 25 ans (1,7 milliard de dollars/an) en revenu fédéral.

Une redevance sur les boissons sucrées est l'occasion de générer des revenus pour des initiatives en matière de modes de vie sains, notamment les programmes de dîners à l'école, la subvention liée à la consommation de fruits et de légumes, l'amélioration de l'accès à de l'eau potable et à des aliments nutritifs pour les Autochtones et les communautés éloignées. Ces revenus pourraient être utilisés pour appuyer la durabilité du système des soins de santé du Canada.

Occasion pour le Canada

Une redevance sur les boissons sucrées est soutenue par des preuves solides et une forte approbation. Un sondage mené en 2017 par Pollara a conclu qu'environ 70 % des Canadiens soutiennent l'idée d'imposer une redevance aux sociétés qui fabriquent des boissons sucrées, pour autant qu'une certaine partie des revenus soit affectée à des initiatives en matière de modes de vie sains.

Notre défi collectif

Tandis que le gouvernement fédéral étudie les mesures disponibles pour augmenter la productivité au Canada, cette redevance représente une approche innovante pour encourager l'industrie à réduire le format des portions et à reformuler les produits existants. Cœur + AVC n'a trouvé aucune preuve de qualité indiquant que cette mesure aurait un impact négatif sur l'emploi ou porterait préjudice aux Canadiens à faible revenu. En fait, cette mesure aurait l'effet inverse : les Canadiens à faible revenu seraient en meilleure santé et potentiellement plus productifs.

Depuis le mois de mai 2017, plus de 130 communautés des Premières Nations ont reçu des avis concernant la qualité de l'eau potable. Les choix pour l'hydratation dans ces communautés sont devenus évidents : si possible, les habitants peuvent faire bouillir l'eau, mais il est plus probable que ces derniers achètent des sources d'hydratation alternatives. Lors de la comparaison des coûts dans les communautés éloignées, les boissons sucrées sont souvent moins chères que l'eau.

L'infrastructure d'approvisionnement en eau dans ces régions nécessite une modernisation et les programmes alimentaires, notamment Nutrition Nord, doivent être révisés. Les revenus d'une redevance peuvent appuyer ces efforts en priorité.

RECOMMANDATION N° 1

Le gouvernement fédéral doit créer un fonds pour améliorer l'accès à une alimentation saine, améliorer la santé des Autochtones, et appuyer des initiatives en matière de modes de vie sains. Ces mesures doivent être financées par une redevance imposée aux fabricants de boissons sucrées. Cette redevance devrait être une taxe d'accise, fondée sur le volume, et le taux devrait augmenter en fonction de la quantité de sucres libres par unité dans les boissons.

2. Favoriser la réconciliation en matière de santé autochtone grâce aux soins à domicile

Réconciliation continue en matière de santé et d'inégalité en matière de santé

L'investissement de 6 milliards de dollars du Budget de 2017 dans des programmes de soins à domicile fournit des fonds prévisibles aux provinces et aux territoires.

Les programmes de soins à domicile sont essentiels pour les Canadiens souffrant de maladies chroniques ou se remettant d'un AVC. Plus de 400 000 Canadiens vivent avec les effets d'un AVC – un chiffre qui doublera au cours des 20 prochaines années – et un grand nombre de ces personnes comptent sur les programmes de soins à domicile pour soutenir la qualité de leur vie et leur productivité au sein de la société et de la main-d'œuvre. Pour les Autochtones victimes d'un AVC, l'éloignement géographique et le besoin de services culturellement adaptés augmentent le besoin de soins à domicile ciblés. De plus, les communautés autochtones prévoient une demande plus importante en services à la suite de la décision du Tribunal canadien des droits de la personne sur le principe de Jordan. De nombreux enfants autochtones ont des besoins médicaux complexes qui nécessitent un soutien plus important que ce que les budgets permettent actuellement d'offrir.

Pourtant, ceux qui sont le plus susceptibles de bénéficier des investissements consentis dans le cadre du Budget 2017 sont les Canadiens des zones urbaines qui ont généralement accès à des professionnels des soins de santé et des spécialistes expérimentés.

Les investissements prévus dans le cadre du Budget de 2017 laissent les régions rurales, en particulier les communautés autochtones, sans accès aux soins essentiels. La Commission de vérité et réconciliation (CVR) a demandé au gouvernement fédéral de reconnaître que l'état actuel de la santé dans les communautés autochtones est lié aux politiques inégales et injustes du passé.

Dans le cadre du Budget de 2018, le gouvernement fédéral a l'occasion de continuer à réduire les écarts et les inégalités auxquelles sont confrontés les Autochtones au Canada, en particulier en offrant un accès à des soins à domicile. Les Autochtones vivant dans des réserves ou dans des communautés éloignées ne sont pas en mesure de recevoir un traitement dans leur région et sont confrontés à des obstacles constants pendant leur convalescence.

Comme l'a indiqué l'Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada, les investissements consentis en soins à domicile administrés par des organisations autochtones permettront non seulement de commencer à réduire les écarts entre les peuples autochtones et non autochtones au pays, mais aussi de respecter les connaissances traditionnelles en matière de santé en reconnaissant et en intégrant les guérisseurs traditionnels et les Aînés dans le cadre des soins de santé et des soins à domicile.

RECOMMANDATION N° 2

Cœur + AVC demande au gouvernement fédéral de soutenir la proposition budgétaire de l'Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada visant à affecter 25 millions de dollars par an sur une période de quatre ans pour appuyer des services de soins à domicile culturellement pertinents pour les communautés autochtones dans les collectivités éloignées et du Nord. Ces services doivent être fournis par des communautés autochtones.

3. Promotion de nos talents – Investissement dans la recherche fondamentale en santé

La recherche favorise l'innovation, la productivité, et la croissance économique

L'innovation du secteur de la recherche du Canada, notamment le secteur de la recherche en santé, appuie la productivité à long terme. Le rôle du gouvernement fédéral en matière de recherche et d'innovation requiert une planification à long terme, un engagement, et l'assurance pour les chercheurs canadiens d'amener des avancées novatrices dans des domaines tels que la science, la médecine et l'ingénierie capables d'appuyer une croissance économique durable.

Si la croissance économique nationale s'est améliorée récemment, le Canada est toujours en retard dans les domaines de la science fondamentale et de l'innovation, en particulier dans la recherche sur les maladies du cœur à fort impact. L'innovation soutiendra la vitalité économique à long terme. Malheureusement, le Canada compte de moins en moins de boursiers de recherches postdoctorales dans ce secteur de recherche, ce qui signifie moins d'occasions de découvrir des approches préventives et des méthodes de traitement novatrices.

Il est également préoccupant de constater que la recherche sur les problèmes de santé propres aux Autochtones n'est pas suffisamment dirigée par des Autochtones.

Possibilités de renforcer la recherche

Les investissements dans la recherche ciblant les maladies cardiovasculaires et les AVC ont permis de réaliser des progrès remarquables. Cependant, les maladies cardiovasculaires et les AVC restent la seconde principale cause de décès et de coûts pour l'économie canadienne.

Les éléments de preuve présentés dans le rapport du Dr Naylor, *Investir dans l'avenir du Canada : Consolider les bases de la recherche au pays*, souligne le besoin de renforcement de la recherche fondamentale réalisée à l'initiative des chercheurs.

Cœur + AVC possède une longue liste de réalisations en recherche évaluée par des pairs de premier plan qui permettent de créer des emplois qualifiés, d'amener les meilleurs résultats en santé et de soutenir des styles de vie plus productifs pour les Canadiens.

Dans la réalité, il est extrêmement urgent de réaliser des investissements fédéraux majeurs dans la recherche fondamentale.

RECOMMANDATION N° 3

Faisant écho à la Coalition canadienne des organismes bénévoles en santé, Cœur + AVC demande instamment au gouvernement fédéral de prendre en considération les recommandations du rapport du Dr Naylor, en particulier la recommandation pour le gouvernement fédéral d'investir 1,2 milliard de dollars sur une période de quatre ans à l'appui de la recherche scientifique fondamentale, notamment la recherche en santé à l'initiative des chercheurs.

Promotion de la recherche à l'initiative des Autochtones

Le besoin urgent de recherches dédiées à la promotion de la santé autochtone à l'initiative de chercheurs autochtones mis en évidence dans le rapport du Dr Naylor est particulièrement intéressant.

Le nombre de chercheurs autochtones dans le domaine de la santé est insuffisant pour entreprendre ces travaux essentiels. À la lumière de ces éléments, Cœur + AVC salue le récent engagement du gouvernement fédéral à investir 8 millions de dollars dans l'établissement d'un réseau de mentorat à travers le pays pour les chercheurs en santé des Premières Nations, des Métis, et des Inuits. Pour réaliser la réconciliation, il est important de cultiver un environnement qui favorise une augmentation du nombre de chercheurs autochtones.

Cependant, il existe des possibilités d'intensifier le soutien aux efforts de réconciliation en matière de santé. Plus important encore, on constate un manque de compréhension concernant les besoins propres liés à la santé cardiovasculaire des communautés autochtones. Pour bien cadrer avec l'esprit des recommandations de la CVR, la recherche en santé autochtone doit être participative et ne doit pas impliquer une étude des Autochtones uniquement par des chercheurs non autochtones.

La conception de la recherche au Canada doit être plus inclusive et être dirigée par des chercheurs autochtones. L'inclusion des leaders de la communauté et des Aînés, depuis la conception initiale de la recherche, est nécessaire pour l'exécution de recherches holistiques et inclusives. Autoriser plus de participants autochtones peut signifier que les exigences en matière d'admissibilité devront être examinées avec une perspective autochtone et un cadre d'inclusivité afin de garantir que les participants de ces communautés puissent participer à des études.

RECOMMANDATION N° 4

Cœur + AVC demande au gouvernement fédéral d'agir sur la recommandation du rapport Naylor d'investir dans la recherche en santé propre aux Autochtones et dirigée par ces derniers en mettant en œuvre rapidement l'engagement récent du gouvernement fédéral d'un montant de 8 millions de dollars dans ce domaine.

4. Cœur + AVC soutient la recommandation avancée par nos partenaires :

- L'appel de la Coalition canadienne d'action contre le tabac pour une Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme correctement financée, modernisée et renforcée.
- La recommandation du Conseil canadien des organismes bénévoles en santé pour un meilleur accès à des médicaments abordables pour les Canadiens.